

*ASSOCIATION DES MEMBRES
DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES*

SECTION DE HAUTE-SAONE

27 grande rue 70000 Mailley et Chazelot

03 84 78 22 38

le 20 septembre 2025

à Madame ou Monsieur la ou le Directeur (trice)
à Mesdames et Messieurs les professeurs de CM

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir les documents relatifs à notre concours **"Plaisir d'écrire"**.

Le **"Prix d'Expression écrite"** ne comporte qu'un seul sujet .

La commission départementale a souhaité maintenir la possibilité pour les classes de composer à partir du sujet proposé par le professeur. Dans ce cas, le sujet doit être clairement énoncé au début de la copie de l'élève.

Le **"Prix de poésie"** ; le sujet est libre.

Nous vous invitons, une fois de plus, à faire découvrir ces concours aux élèves de votre école.

La date de retour des copies à la section départementale est fixée au **jeudi 05 mars 2026**.

Nous vous faisons parvenir les documents de présentation, avec le soutien de Madame la Directrice Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale. Il est bon de rappeler que ces concours se déroulent à trois niveaux : dans la classe d'abord où le professeur sélectionne cinq copies, au niveau de la section départementale ensuite qui sélectionne et adresse les copies retenues au Siège national et pour terminer par la sélection finale lors des réunions des jurys nationaux.

Nous restons à votre disposition pour plus d'informations ou pour vous aider dans la gestion pratique de cet événement. Vous pourrez trouver aussi tous les renseignements sur notre site complètement rénové : www.amopa70.fr . N'hésitez pas à nous contacter.

En espérant que vous-même et des professeurs de votre école puissent donner envie à vos élèves de participer au concours, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'assurance de notre dévouement.

Christian DAUTRICHE
Président AMOPA 70